

Newsletter n°2 :

Résidence Ex-Libris



Mesdames, Messieurs les co-propriétaires et locataires,
Le conseil syndical a le plaisir de vous souhaiter ses meilleurs vœux et de vous transmettre sa Newsletter n°2.

POINTS SUR LES RESERVES DE L'IMMEUBLE

Suite à la newsletter n°1, nous avons levé plus de 70 % des réserves des parties communes. Le conseil syndical a continué de mettre en place un processus afin de lever les réserves restantes (suivi rapproché avec Cogedim, visites des installations avec un directeur de travaux, réunions et visites des réserves restantes avec Cogedim et Sycogest en novembre dernier...). Parmi les réserves restantes à ce jour, nous pouvons souligner :

- ✚ *La fuite du porche d'entrée : cette fuite n'est toujours pas résolue et de nouvelles investigations sont prévues en janvier/ février.*
- ✚ *Le problème d'odeurs dans certains appartements et au niveau des sous sols semble perdurer. Les investigations sont toujours en cours.*
- ✚ *Nettoyage parking : celui-ci est prévu après l'intervention de reprise de la dalle ciment au -1 (cf. affichage du syndic)*
- ✚ *Rafraichissement des espaces verts (arrachage des houx abîmés, ...) : Cette action est également prévue en février*
- ✚ *Diverses reprises d'enduit, peinture et carrelage sont à effectuer suite aux fuites : Ces travaux nécessitent un délai, car les revêtements doivent être parfaitement secs avant toute nouvelle action*
- ✚ *Rampe parking entre -1 et -2 : Des solutions de bon fonctionnement sont à l'étude avec Cogedim afin que le capteur soit pleinement opérationnel*

ACTUALITES

La prochaine Assemblée Générale (AG) sera organisée 2eme trimestre 2016. A cet effet, nous vous rappelons que si vous souhaitez mettre un sujet à l'ordre du jour de l'AG, votre demande devra être transmise dès à présent par lettre recommandée au syndic de la copropriété Sycogest.

Communication

Vous trouverez ci-dessous le lien vers notre le blog de la co-propriété.

<http://exlibriscachan.canalblog.com/>

Ce mois ci vous trouverez une fiche technique pour comprendre à partir de quand courent certains délais par exemple la garantie des vices apparents, La garantie de parfait achèvement, La garantie liée à l'isolation phonique...

AGENDA

Prochaine réunion du conseil syndical planifiée en février 2015

Bonne année 2016...
Bonne année 2016...

Le conseil syndical

Notre engagement pour le bien être de la co-propriété ...